



**Compte rendu de l'Assemblée Générale
&
Réunion d'Information du 30-03-19
À Buzet-sur-Baïse (47)**

Accueil de tous les participants à la salle des mariages à Buzet sur Baïse à 9h00.

Absents excusés : le président du Conseil Départemental 47, Pierre CAMANI, qui ne s'est pas fait représenter.

Monsieur BORIE Maire de Saint-Vite.

Remerciements de leur présence Mme LALURIE (maire de Castelmoron-sur-Lot), M. PERAT (maire de Clairac) M. BORDERIE (1^{er} adjoint au maire de Sainte-Livrade) et Mme DUCOS (conseillère départementale du Lot et Garonne).

9h30 début de l'Assemblée Générale

Mot de bienvenue du Président Gilbert VALENTIN à monsieur le Maire de Buzet-sur-Baïse, à mesdames et messieurs les élus, aux présidents d'associations, aux adhérents et tous les participants à cette réunion.

Lecture du rapport moral par le président.

Adopté à l'unanimité des adhérents présents

Lecture du rapport financier

Adopté à l'unanimité des adhérents présents

Renouvellement du conseil d'administration

Sont candidats : François DAVID, Hélène DAVID, Gilles FRANQUEVILLE, Bertrand GODINEAU, Robert GRAHAM, Chantal LANINE et Gilbert VALENTIN.

L'élection a lieu à main levée.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité des adhérents présents.

La répartition des postes aura lieu lors du conseil d'administration qui siègera l'après-midi.

Fin de l'AG.

10h00 RÉUNION d'INFORMATION

La séance débute par l'intervention de monsieur le maire de Buzet-sur-Baise, M. Jean-Louis MOLINIÉ qui s'exprime sur l'importance de soutenir les actions d'ARCAO. Expliquant que depuis plus de 20 ans il contribue à la préservation et développement du patrimoine navigable se trouvant sur sa commune et sur les communes voisines. Il a participé avec Jean-François PONCET à la réhabilitation de la navigation sur le Lot. A l'époque une étude avait été réalisée pour un éventuel canal au niveau de Monheurt pour une traversée plus pérenne de la Garonne, jusqu'à l'écluse Nicole (porte d'entrée du Lot aval). Mais malheureusement cette étude a été jugée trop coûteuse, l'exploitation des gravières pour maintenir le chenal étaient plus économiques.

Avancée sur la démarche d'ARCAO pour obtenir la réouverture du passage en Garonne reliant le Lot au reste du réseau navigable :

ARCAO depuis la réunion d'information du 08 septembre 2018 sur la fermeture du passage en Garonne dont les conséquences sont considérables :

- Interruption de la continuité du réseau des voies d'eau européennes pour le Lot qui s'en retrouve exclu,
- Inutilité des énormes investissements consentis depuis des années pour étendre sa navigabilité vers l'amont,
- Arrêt du développement local du tourisme fluvial, etc.

ARCAO a participé avec le président de Fluviaconseil à différentes réunions avec l'exécutif départemental. En vain. Le Conseil Départemental, renvoyant la balle aux Voies Navigables de France (VNF) et à l'Etat, n'a rien voulu entendre, et 2018 est donc venu marquer la fin de l'interconnexion par la Garonne de la liaison Baise-Lot.

ARCAO n'a pas baissé les bras et a sollicité directement VNF et émis des propositions concrètes sur la table. Lors de cette réunion, ils étaient accompagnés par les élus Line LALAUERIE et Jacques BORDERIE, inquiets pour le devenir de leur infrastructure portuaire, comme d'autres élus des communes riveraines du Lot aval.

Cette rencontre officielle avait lieu le 13 février 2019 et après des échanges constructifs avec le Directeur Territorial et les responsables de VNF, le Président d'ARCAO, M. Gilbert VALENTIN, ainsi que Vincent MEGOLSO, Président de Fluviaconseil, ont obtenu des engagements écrits. VNF accepte ainsi de remettre en service, à titre expérimental, les écluses dont ils sont gestionnaires et propose de rétablir la navigation sur la Garonne pour deux périodes de quinze jours environ dans l'année (printemps et automne) afin de permettre le passage des bateaux qui souhaitent accéder ou quitter le Lot. En échange, Ils demandent au Conseil Départemental de Lot-et-Garonne de rétablir l'accès au Canalet de Nicole.

M. BORDERIE félicite ARCAO pour son combat de maintenir la liaison Baise Lot Aval.

La cohésion entre ARCAO et les maires des communes riveraines du Lot qui ont voulu participer, l'insistance auprès du président du Conseil Départemental du Lot et Garonne, VNF à l'écoute, on fait qu'il se dessine peut-être une solution...

Mme DUCOS prend la parole remercie ARCAO pour son action, pour son aide lors de l'accompagnement des élus à l'écluse d'Aiguillon. Entretien minime du canalet, des travaux ont été faits pour maintenir le niveau d'eau dans le canalet, le CD 47 devrait avoir le budget d'autant que maintenant l'ouverture de la Garonne ne leurs incombe pas ce qui génère pour le CD une économie de 180 000.00 €.

Gilbert VALENTIN a souligné qu'il ne fallait pas se méprendre lors de la réunion avec VNF en février aucune condition ou contrepartie n'a été demandée à ARCAO.

En l'absence d'un représentant officiel du CD 47 à cette réunion d'Information, nous en savons pas plus des décisions concernant le Canalet et attendons d'avoir le rdv avec le département.

Une écluse à Saint-Vite est en cours de réhabilitation, ceci ouvrira la navigation jusqu'au barrage de Fumel soit 3 km environ mais en quelle année sautera le verrou de Fumel ?

M. MOLINIÉ (maire de Buzet-sur-Baïse) insiste sur le fait que si cette portion était reliée au Lot aval des loueurs trouveraient une attractivité pour ce lieu de navigation d'où des retombées économiques pour la région et le département mais en attendant pour avoir des bateaux sur le Lot aval il faut rouvrir la liaison Garonne.

Gilbert VALENTIN indique que le comité départemental du tourisme ne fait pas assez la promotion du Lot aval.

Intervention du président du Cercle Nautique Fumélois, M. Roger MOESKOPS, association qui œuvre pour le développement touristique Fumélois autour de la rivière Lot. Il précise que le barrage de Fumel est un gros souci pour le développement du Lot, des études sont en cours !!!
Manque de communication entre les acteurs autour du Lot et Fumel.

Péniches commerciale pour l'entretien du Canal des Deux Mers :

Intervention de M. PAYOVITCH (président de l'Association Motonautique Intercommunale "AMI") qui a assisté à une réunion à Fourques il y a 1 mois ½ où il était question d'une étude réalisée par VNF pour une activité commerciale sur le Canal latéral à la Garonne, mais le résultat de cette étude ne met pas en évidence les bienfaits de ce commerce (Canal pas assez profond etc..). Le Canal ferait plutôt office de réserve d'eau pour l'agriculture. Attention à ne pas voir la disparition de la plaisance VNF ne dialogue plus avec les gouvernances des communes riveraines du Canal, il faudrait que les communes et les collectivités riveraines soient intégrées dans les décisions prises par VNF.

Organisation de nos futures coopérations avec les autres associations régionales actrices de la voie d'eau.

Il est convenu de recenser et contacter les associations qui œuvrent autour de la voie d'eau, ARCAO ferait le lien, organiserait une réunion de travail avec les présidents, se lier à des actions communes, échanger les liens des sites web, en sachant que chaque association reste avec sa propre identité, le seul but mettre toutes nos forces en commun pour la bonne cause.

Information d'un adhérent sur le ponton de Cadillac sur la Garonne.

Suite au trafic intense de paquebots de croisière (4 par semaine) la Communauté de Communes (Convergence Garonne) a installé il y a quelques semaines un deuxième ponton pour la plaisance privée.

Idem pour l'aménagement à Libourne sur l'Isle, il y a des pontons supplémentaires pour la plaisance.

Avancement sur la navigation sur le Tarn :

Les travaux sont budgétisés pour l'aménagement de l'écluse rive gauche sur le Tarn permettant la navigation jusqu'aux pieds du musée Ingres dans Montauban.

Intervention de M. ROUX (Tarn Eau Vivante) sur le projet de la réouverture de 3 ou 4 écluses pour la navigation jusqu'à Villemur-sur-Tarn. En avril réunion avec le conseil départemental pour remettre en activité la navigation, étude en 2019, accord entre l'état et la région pour monter un dossier, rechercher un budget européen. Le soleil se lève à un démarrage du projet.

La pente d'eau de Montech :

Ne sera pas remis en fonction mais un centre d'interprétation devrait voir le jour. Remettre en état (peindre seulement) la machine, installer une péniche musée, aménager l'environnement pour l'accueil du public.

Information sur le chantier de Pont des Sables : il est fermé pour des raisons de sécurité (berges fragilisées)

La base de location a été reprise par une société privée.

Nouvelle halte ouverte à Escatalens

Entre Castelsarrasin et Saint-Porquier sur le Canal latéral avec quai, eau, électricité, lampadaires. Le Président d'ARCAO a rdv début avril avec M. le maire d'Escatalens.

Salon de l'Itinérance Douce

En 2020 à Castelsarrasin : un accord de principe est retenu avec la municipalité, il faut travailler sur le budget, date à fixer.

Présentation du drapeau ARCAO

Réservé aux adhérents au prix de 16€ (à rajouter des frais de port si expédition).

Questions diverses :

Que fait VNF pour les épaves (par exemple à Agen ou sur le Canal du midi)

Fin de la réunion à 12h00 suivie d'un repas au restaurant Le Vigneron adhérent d'ARCAO

Nouvel organigramme d'ARCAO

Président : Gilbert VALENTIN

Vice-présidents : François DAVID et Bertrand GODINEAU (en charge du midi)

Secrétaire, communication : Chantal LANINE

Trésorière : Hélène DAVID

Chargé de mission : financement Gilles FRANQUEVILLE

Chargé de mission : relation Robert GRAHAM